

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Massacre du code du travail

Jean-Denis dînait chaque mois avec Denis

- Social - Scandale de l'UIMM-Medef -

Date de mise en ligne : dimanche 10 février 2008

Démocratie & Socialisme

L'homme qui a dirigé, pour le compte de Larcher, Villepin et Fillon, le vil travail de « recodification » c'est-à-dire le passage du Code du travail dans l'acide des exigences du MEDEF-UIMM s'appelle Jean-Denis Combrexelle (« JDC »). Il fut directeur de cabinet d'Elisabeth Guigou à la justice puis la suivit au travail lorsque celle-ci vint atténuer en 2001 l'impact des 35 h au ministère du travail : ensuite, nommé « DRT » (directeur des relations du travail) il resta au service de la droite. Il s'est chargé depuis le 15 février 2005, avec cinq « recodificateurs » de rédiger l'ordonnance de 663 pages qui a été adoptée dans le silence général en conseil des ministres du 7 mars 2007 et ratifiée au Sénat, en 25', en « copie conforme » le 19 décembre 2007. Le Conseil Constitutionnel vient de rejeter le recours de la gauche, jeudi 17 janvier 2008. La partie législative du nouveau code est donc prête, elle rentrera en vigueur le 1er mai 2008 quand la partie réglementaire (environ 4000 décrets) sera achevée de ré écrire.(Bonjour les dégâts !).

« Liaisons sociales » vient de révéler que Denis Gautier-Sauvagnac (« DGS ») l'homme de la corruption qui trafiquait 600 millions d'euros d'argent sale en liquide, pour le compte du patronat, déjeunait chaque mois avec Jean-Denis Combrexelle. On ne sait pas dans quels restaurants ni qui, de « DGS » ou de « JDC », payait l'addition.

Mais ce n'est pas tout : parmi les cinq recodificateurs travaillant avec Combrexelle, il y avait Jacques Barthélémy, du célèbre et richissime cabinet d'avocats de droit du travail Barthélémy, le plus proche sur la place de Paris, du Medef. D'ailleurs, quand « DGS » a été obligé de se mettre en retrait de la présidence de l'UIMM tout en gardant le poste de délégué général de l'UIMM (le seul qui soit payé 240 000 euros l'an) et s'est fait remplacer pour négocier la « modernisation du contrat de travail » avec les syndicats, par Mme Cathy Kopp, celle-ci a pris Jacques Barthélémy pour l'assister dans ces dossiers nouveaux pour elle. Ce n'est pas encore tout : pour le remplacer à la présidence de l'Unedic, DGS (qui payait des salaires en liquide sans cotisations sociales !) a choisi M. de Virville, l'homme qui avait rédigé un célèbre rapport anticipant en 2004 tous les changements contenus dans le nouveau code du travail et dans l'accord signé par quatre syndicats sur neuf ce 22 janvier 2008.

Puis pour finir, l'universitaire Christophe Radé n'a pas seulement écrit en préface du nouveau Code « il faudra des mois voire des années pour qu'il révèle tous ses secrets », il a aussi conclu la même préface : « Ce sera un effort colossal pour l'utilisateur ».

Enfin la chef comptable de l'UIMM, chargée des retraits en liquide des mallettes de 26 à 32 kg d'argent sale, Dominique Renaud, employée de DGS, a été convoquée le 17 janvier chez le juge Roger le Loire pour un « interrogatoire bref et formel ». Elle devrait être à son tour mise en examen pour « complicité d'abus de confiance, recel » et « destruction de preuves », en raison de l'élimination régulière des compte rendus financiers tenus par l'UIMM. Pourquoi cette bande organisée n'est elle pas sous les verrous ? Parce que François et Guillaume Sarkozy sont à la tête du Medef ?